

COMMUNE DE SAINT ANDRE D'APCHON

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du lundi 3 août 2020

(session ordinaire)

Présents : Mmes et MM ROFFAT Martine, ROCHE Jacquit, PREFOL Marie-Christine, MALOSSE Éric, WOLTERS Patricia, VACHERON Christian, CHATRE Philippe, MARTEL LARUE Sonia, DENIS Franck, VAUDIER Florine, VIAL Céline, HENNEQUIN Clémence, VIAL Philippe.

Absent(s) excusé(s) : M. JOANNIN Christian, MICHEL Fabien, RAVAZY Aurélie

Absents(s) non excusé(s) : M. COLLET Gaston, POINTU Alain

Procuration : M. JOANNIN Christian à M. CHATRE Philippe
Mme RAVAZY Aurélie à Clémence HENNEQUIN

Président de séance : Mme ROFFAT Martine, Maire.

Secrétaire de séance : Mme WOLTERS Patricia

La séance s'ouvre à 20 h 00

⇒ **Votants : 15**

Madame le Maire donne lecture du Procès-verbal en date du 20 juillet 2020.

⇒ POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ORDRE DU JOUR :

1- Installation d'un nouveau conseiller

Suite à la démission de Madame Anne Lise CORBRION, un courrier a été envoyé à Madame Sofia AFONSO le 13/07/2020, suivante sur la liste "*Dessignons et définissons ensemble notre avenir*" (telle que déposée en Préfecture lors des élections municipales en 2020).

Mme AFONSO a rendu réponse en date du 31 juillet 2020 stipulant son refus de rejoindre le Conseil Municipal.

Un courrier a été envoyé le 03 août 2020 à M. LACROIX Cyril, personne suivante de la liste.

Philippe CHATRE exprime qu'il est anormal que des élus qui se sont engagés ne siègent pas aux séances de conseil municipal. C'est un manque de respect pour les Apchonnois qui ont voté pour cette liste.

2- Compte rendu des délégations au Maire

2-1 Programme voirie 2020

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 juillet 2020 pour ouvrir les plis concernant le programme voirie 2020.

7 dossiers ont été retirés et 4 offres ont été déposées.

Après analyse des offres par la commission, l'entreprise Eiffage a été retenue pour un montant de 49 194.47 € HT (59 033.36 € TTC). Elle sera informée sous 10 jours. Un courrier a été adressé aux entreprises non retenues.

Lors de la constitution de la CAO, un siège a été proposé et accepté par la liste minoritaire. Il serait regrettable que ce siège reste vide. Le quorum risque de ne pas être atteint en cas d'absence répétée.

2-2 Attributions de subventions

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Madame le Maire informe que l'Etat (DETR) nous a attribué la somme de 110 000 € pour la construction d'une MSP.

Fonds de solidarité

Madame le Maire informe que le Département nous a attribué une subvention d'investissement pour le fonds de solidarité pour la réfection de la toiture de la Maison du Terroir (3 446 €), montant du projet : 8 615 € et pour le dérasement du mur de la place de Wittnau (3 484 €), montant du projet 8 712 €.

Nous avons de bons retours (sécurité et esthétique) sur le dérasement du mur de la place de Wittnau.

3 - Urbanisme – Autorisation à Madame le Maire de signer et déposer un permis de construire pour la construction d'une Maison de Santé Pluri professionnelle

Madame le Maire expose que les travaux de construction de la Maison de Santé pourraient débuter en fin d'année.

Madame le Maire doit être autorisée à déposer le permis de construire (périmètre ABF) au nom de la commune pour la réalisation de ces travaux.

L'ouverture de la MSP initialement prévue en septembre 2021 est décalée en décembre 2021 compte tenu de la crise sanitaire. L'ARS ne devrait pas en tenir rigueur.

⇒ POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4- Questions diverses

Philippe VIAL informe l'assemblée qu'une réunion ouverte à tous les élus sera organisée pour présenter le PAEN.

Roannais Agglomération projette de mettre en place des « balades digestives » afin de découvrir le patrimoine des villages. Notre commune est concernée. Philippe VIAL a proposé un circuit.

Des démarches ont été engagées pour étudier les possibilités de stockage de l'eau pour l'arrosage du terrain de foot honneur.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21h14.